

Cazaubon : La mairie a présenté la rénovation de Barbotan



Cazaubon : La mairie a présenté la rénovation de Barbotan

Jeudi après-midi, au cinéma, la municipalité avait convié les habitants et commerçants de Barbotan-les-Thermes, pour leur présenter à l'aide d'un diaporama, les importants travaux d'aménagement qui seront réalisés place Armagnac et aux parkings de la Maison du tourisme. Le maire Jean-Michel Augré a présenté ce projet ambitieux tout en précisant que les services de l'État accompagnaient le financement de ces travaux. Ils débiteront au mois d'octobre au parking derrière la Maison du tourisme, puis au mois de novembre devant la Maison du tourisme et place d'Armagnac, pour se terminer au mois de mars 2018.

Avec cet important chantier de rénovation de ce quartier, la municipalité a pour objectif de revaloriser la station thermale en offrant un meilleur cadre de vie et de confort pour les habitants, curistes et vacanciers.

La place Armagnac, qui est jusqu'à maintenant occupée par le stationnement de voitures, deviendra une place polyvalente sur laquelle auront lieu le marché, ainsi que des animations musicales et festives. Il y est prévu la construction d'une halle moderne de six mètres sur treize mètres, et inspirée de la forme de pin parasol, ainsi que l'installation de bancs, la plantation d'arbres et de végétaux.

Dorénavant, le stationnement des voitures se fera derrière la Maison du tourisme, où un nouveau parking sera réalisé avec la possibilité d'y accueillir une cinquantaine de véhicules. Un cheminement piéton adapté aux personnes à mobilité réduite permettra de rejoindre la place Armagnac, le Casino, ainsi que la Maison du tourisme.

Le parking situé devant la Maison du tourisme, disparaîtra et sera remplacé par un point mobilité avec une desserte pour les bus, des arceaux pour le stationnement des vélos. Des sanitaires publics seront construits et une placette sera réalisée avec en son centre une fontaine. Cette placette sera un point de détente certainement apprécié par les usagers de l'espace public. Des arbres et de la végétation redonneront un visuel beaucoup plus agréable que le stationnement des voitures et des camping-cars. Le parvis de la Maison du tourisme sera lui aussi rénové avec des accès pour les personnes à mobilité réduite.

Le maire Jean-Michel Augré, son adjointe Marie-Ange Passarieu et référente de ce projet, et l'adjoint Michel Vigier chargé des bâtiments et du transport, avaient précédemment présenté le projet au sous-préfet de Condom, Jean-Charles Jobart. Ce dernier a reconnu la nécessité de la réalisation de ce projet en précisant que la commune avait besoin d'évoluer.

Lors de la réunion de jeudi, Jean-Michel Augré a signalé à ses administrés qu'il solliciterait auprès de l'État, de la région, de l'Europe..., le moment venu toutes les aides financières pour réaliser cette opération : « Aujourd'hui ces travaux sont réalisables et finançables. Avec ce projet, la municipalité exprime clairement sa volonté de se tourner vers l'avenir. »

Marie-Ange Passarieu a précisé que les personnes qui n'ont pas pu assister à la réunion, pourront voir sur le site internet de la commune, le diaporama de l'aménagement futur de ce quartier de Barbotan-les-Thermes.

Site: mairie-cazaubon.fr